



2020-09-28

Province de Québec
Municipalité régionale de comté de Papineau

À une séance extraordinaire du Comité administratif de la susdite Municipalité étant la séance extraordinaire tenue ce **lundi 28e jour du mois de septembre 2020 à 10 h 30**, en l'édifice Henri-Bourassa, sis au 266 de la rue Viger, à Papineauville, Québec, à laquelle sont présents messieurs les conseillers Alain Gamache, maire de la Municipalité de Lochaber Canton, Luc Desjardins, maire de la Municipalité de Ripon, et Carol Fortier, maire de la Municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours.

Formant quorum et siégeant sous la présidence du Préfet, monsieur Benoit Lauzon, maire de la Ville de Thurso.

La secrétaire-trésorière et directrice générale, madame Roxanne Lauzon ainsi que le secrétaire-trésorier adjoint et directeur général adjoint, monsieur Jocelyn Robinson, sont également présents.

L'ordre du jour est soumis à messieurs les conseillers.

ORDRE DU JOUR

1. **Moment de réflexion**
2. **Ouverture de la séance (décision)**
3. **Adoption de l'ordre du jour (décision)**
4. **Gestion stratégique**
 - 4.1 **Organisation de la MRC**
 - 4.1.1 Pandémie COVID-19 – Plan sur les mesures à mettre en place en relation avec l'identification « Zone Orange » (décision)
5. **Aménagement**
 - 5.1 Mandat d'accompagnement – Rencontre avec le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) – Mémoire sur la mise en valeur des minéraux critiques et stratégiques de la MRC - Autorisation budgétaire (décision)
6. **Correspondance**
7. **Période de questions et propos des membres**
8. **Levée de la séance (décision)**

1. MOMENT DE RÉFLEXION

Monsieur le Préfet invite les membres du Comité administratif à se recueillir dans le cadre d'un moment de réflexion.

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

CA-2020-09-268

Il est proposé par M. le conseiller Luc Desjardins
et résolu unanimement



**Municipalité régionale de comté de Papineau
Comité administratif**

QUE :
La séance soit et est déclarée ouverte.

Adoptée.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CA-2020-09-269

Il est proposé par M. le conseiller Carol Fortier
et résolu unanimement

QUE :
L'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée.

4. GESTION STRATÉGIQUE

4.1 Organisation de la MRC

4.1.1 PANDEMIE COVID-19 – PLAN SUR LES MESURES A METTRE EN PLACE EN RELATION AVEC L'IDENTIFICATION « ZONE ORANGE »

CA-2020-09-270

ATTENDU la pandémie COVID-19 et les divers arrêtés ministériels émis par le ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec concernant les mesures à mettre en place en lien avec cette pandémie ;

ATTENDU les mesures mises en place par la MRC de Papineau en réaction à ladite pandémie, notamment en ce qui a trait aux ressources humaines, aux instances ainsi qu'à la clientèle de la MRC ;

ATTENDU que suite à l'identification de la région de l'Outaouais en « Zone Orange » par le ministère de la Santé et des Services sociaux le 22 septembre dernier, il est nécessaire d'adopter les mesures adaptées aux directives émises par la direction nationale de la Santé publique pour cette zone ;

ATTENDU la proposition de mesures déposée par la direction générale dans le cadre de la présente séance en relation avec les diverses zones ciblées par la direction nationale de la Santé publique ;

Il est proposé par M. le conseiller Alain Gamache
et résolu unanimement

QUE :
Les membres du Comité administratif autorisent l'application des mesures prévues dans le document déposé dans le cadre de la présente séance, lesquelles sont définies en fonction des zones ciblées et des directives émises par la direction nationale de la Santé publique;

QUE :
Les frais associés à ces mesures, notamment en ce qui a trait à la diffusion de ces dernières soient et sont autorisés et financés à même le budget d'exploitation 2020 de la MRC de Papineau au poste budgétaire numéro 02 13000 341 ;

ET QUE :
La secrétaire-trésorière et directrice générale soient et sont mandatée pour assurer les suivis de la présente résolution.

Adoptée.

5. **AMÉNAGEMENT**

5.1 **MANDAT D'ACCOMPAGNEMENT – RENCONTRE AVEC LE MINISTRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES (MERN) – MEMOIRE SUR LA MISE EN VALEUR DES MINÉRAUX CRITIQUES ET STRATEGIQUES DE LA MRC – AUTORISATION BUDGETAIRE**

CA-2020-09-271

ATTENDU que le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles a amorcé, en novembre 2019, une réflexion sur la place du Québec dans la mise en valeur des minéraux critiques et stratégiques;

ATTENDU que, dans le guide de discussions concernant la place du Québec dans la mise en valeur des minéraux critiques et stratégiques, le territoire de la MRC de Papineau est ciblé pour son potentiel d'exploitation du graphite;

ATTENDU la résolution numéro 2020-01-013, adoptée lors de la séance du Conseil des maires tenue le 22 janvier 2020, adoptant le mémoire de la MRC de Papineau sur la place du Québec dans la mise en valeur des minéraux critiques et stratégiques, déposé en février dernier dans le cadre de la réflexion du ministre;

ATTENDU la mobilisation et les appuis obtenus des municipalités, d'autres MRC et des partenaires des régions de l'Outaouais et des Laurentides, notamment du Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO) et du Regroupement de protection des lacs de la Petite-Nation, en réponse au mémoire de la MRC de Papineau sur les minéraux critiques et stratégiques;

ATTENDU qu'une rencontre avec le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN), monsieur Jonatan Julien, est prévue le 8 octobre prochain pour discuter des préoccupations de la MRC de Papineau et ses partenaires concernant le dossier des minéraux critiques et stratégiques;

ATTENDU l'expertise offerte par Monsieur Ugo Lapointe, de la coalition Que le Québec ait meilleure mine!, lors des sessions de préparation à la rencontre avec le ministre;

ATTENDU que la mission de la coalition Que le Québec ait meilleure mine! Vis à engager le Québec dans une réforme en profondeur de l'exploration et de l'exploitation de ses ressources minérales afin de permettre le développement futur du secteur tout en assurant une protection accrue de l'environnement et de la qualité de vie des citoyens;

Il est proposé par M. le conseiller Luc Desjardins
résolu unanimement

QU':

Un mandat d'accompagnement soit octroyé à monsieur Ugo Lapointe, de la coalition que le Québec ait meilleure mine!, pour participer à la préparation de la rencontre prévue le 8 octobre 2020 avec le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, monsieur Jonatan Julien, dans le cadre du dépôt du mémoire de la MRC de Papineau sur la mise en valeur des minéraux critiques et stratégiques, le tout en collaboration avec les membres du Service de l'aménagement du territoire de la MRC;

QUE :

Les frais associés au mandat octroyé soient et sont autorisés et financés à même le budget d'exploitation 2020 de la MRC au poste budgétaire numéro 02 61005 420 ;



**Municipalité régionale de comté de Papineau
Comité administratif**

ET QUE :

Le Préfet et la secrétaire-trésorière et directrice générale soient et sont autorisés à signer tous les documents donnant effet à la présente résolution et mandatés pour en assurer les suivis.

Adoptée.

6. CORRESPONDANCE

Aucun sujet additionnel n'est traité dans le cadre de la présente séance.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS ET PROPOS DES MEMBRES

Aucun sujet n'est discuté dans le cadre de la présente séance.

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

CA-2020-09-272

Il est proposé par M. le conseiller Carol Fortier
et résolu unanimement

QUE :

Cette séance soit et est levée à 12h00.

Adoptée.

Benoit Lauzon
Préfet

Roxanne Lauzon
Secrétaire-trésorière et directrice générale

Je, Benoit Lauzon, Préfet de la MRC de Papineau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Benoit Lauzon, Préfet